N°524 du 27 Juin 2019 / Prix : 250 F CFA / 11ème année

CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

www.chroniquedelasemaine.com

FAIT DIVERS

ULTIME CHÂTIMENT P.4

Lynchage des Ibos dans le quartier Hédzranawoé :

Le gouvernement nigérian s'inquiète, le ministre Yark rassure P.2

La campagne électorale bat son plein sans incident :

• Jean-Pierre Fabre chassé à Sokodé par les militants du PNP

• Mgr Kpodzro en campagne pour la C14 et contre l'ANC

• Le parti UNIR en opération de charme sur toute l'étendue du territoire P.3

Des cadres du parti UNIR en opération de charme

Mme Adjamagbo de la C14 face aux militants de Ogou 1

Lt-Col Yaovi Okpaoul, DG de la Police Nationale

Le Directeur de la Police nationale le Lt-Col. Okpaoul part en guerre contre la fraude au sein des corps habillés :

Le Commandant de la Brigade motorisée pris la main dans le sac

Promotion du football féminin au Togo :

Le centre Swallows et l'association Amitié Germano-togolaise organisent un gala à Lomé P.2

M. Amouzou Kodjo remettant le trophée à la Capitaine du club Amis du Monde

1er forum Togo-UE : un partenariat gagnant-gagnant P.4

Le Togo sur les rails du développement

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé assistant aux travaux

Suspension de la grève initiée par le Synbank :

Les syndicalistes félicitent le gouvernement pour sa médiation P.3

Adresse : 63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest. 28BP: 23 Lomé - Togo - Tel: 92 40 38 43 / 90 01 21 69 - Email: essodom68@yahoo.fr

Lynchage des Ibos dans le quartier Hédzranawoé :

Le gouvernement nigérian s'inquiète, le ministre Yark rassure

L'affaire avait fait un grand bruit sur les réseaux sociaux. Il y a quelques jours, 5 Ibos (originaires du Nigeria) ont sérieusement été passés à tabac par des individus pour, dit-on, avoir vidé de leur sang des jeunes filles. Et n'eut été l'intervention des forces de l'ordre, ces frères nigérians auraient trouvé la mort. Pourtant la réalité était toute autre en suivant l'évolution des informations peu après le drame. Du coup les autorités locales et administratives du Togo sont promptement montées au créneau pour démentir les faits et condamner avec énergie les atrocités commises sur ces ressortissants nigérians.

Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la protection civile

En effet, quelques heures après l'incident, Mme Afi Amevo, Vice-présidente du Comité de développement du quartier (CDQ) de Hédzranawoé, dans le souci de calmer la tension, a déclaré sur la radio Zéphyr que cette histoire est un pur montage réalisée par une professionnelle de sexe qui n'a pas eu l'argent qu'elle espérait. Mme Amévo a présenté des excuses à la communauté nigériane au Togo. De son côté, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général Yark Damehame a précisé le même jour que l'un des bourreaux qui a participé au lynchage des Ibos est aux arrêts et les autres sont activement recherchés, y compris la fille qui est au centre de cet incident.

« Il faut qu'elle réponde. Nous avons aussi nos compatriotes dans d'autres pays, on ne va pas permettre qu'on agresse les citoyens des autres pays qui sont chez nous sans motif. La loi est là pour tout le monde. Elle ne regarde pas de quelle nationalité on est avant qu'elle ne s'applique », a poursuivi le ministre qui a, par ailleurs, salué la promptitude des forces de l'ordre tout en rassurant les ressortissants nigérians vivant sur le territoire togolais. Malgré ces actes et mesures salutaires, le gouvernement nigérian s'inquiète et a interpellé l'ambassadeur togolais résidant au Nigéria pour plus d'explications sur cet incident**.** « La vie des Nigérians doit être protégée où qu'ils soient parce que nous prenons soin des autres ici et nous méritons d'être également protégés à l'étranger. Si un Nigérian commet un crime, qu'il comparaisse devant les tribunaux pour répondre de ses actes et non subisse une vindicte populaire », a déclaré la présidente de la Communauté nigériane au Togo, Abike Dabiri-Erewa.

Les autorités nigérianes ont invité l'Etat togolais à prendre les dispositions idoines pour éviter ces genres d'incidents à l'avenir. Cette situation créée de toutes pièces par une fille aux cuisses légères et qui risque de créer des ennuis diplomatiques entre nos deux nations, doit interpeller tous les citoyens dans le sens d'éviter à l'avenir, les agissements du genre.

Daniel A.

Promotion du football féminin au Togo :

Le centre Swallows et l'association Amitié Germano-togolaise organisent un gala à Lomé

Le centre de formation Swallows et l'association Amitié Germano togolaise ont organisé, mardi dernier, un gala de football féminin sur le terrain de l'Etat major des FAT à Lomé. Ceci pour motiver les jeunes filles qui veulent faire carrière dans le football. Ce gala qui a regroupé quatre équipes féminines de moins de vingt ans, s'est déroulé en présence des représentants de l'ambassade d'Allemagne au Togo , du ministère du Tourisme et des promoteurs du football féminin au Togo, au devant desquels se trouvaient Mme Tomety Kaï, le coach des Eperviers dames ainsi que la Miss Togo 2018, Mlle Ichabatou Gnongbo-Tchoro.

Remise d'un lot de ballons

Les quatre équipes retenues pour ce gala sont: Swallows, Ami du monde, Olympique FC et Don Bosco FC. En première manche, Ami du monde a épinglé Don Bosco par 1 à 0 tandis que Swallows a battu Olympique FC par 3 à 0. Au match de classement, Don Bosco a pris la troisième place en dominant Olympique FC par 2 à 0. La grande finale qui a mis aux prises Swallows et Amis du Monde, s'est soldée par un score d'un but par tout. A la séance fatidique des tirs au but, Amis du Monde s'est imposé par 3 tirs réussis contre 2, remportant ainsi la grande coupe mise en jeu.

Une vue des trophées mis en jeu

A la fin, toutes les équipes participantes sont reparties avec chacune une enveloppe, un trophée et un lot de ballons offert par l'association Amitié Germano-togolaise basée à Berlin en Allemagne.

Pour Amouzou Kodjo, Secrétaire Général de ladite association, ce gala s'inscrit non seulement dans le cadre des activités annuelles de sa structure mais aussi dans l'urgence de la formation des jeunes filles footballeuses afin de permettre à l'équipe des Eperviers dames d'être un jour à la Coupe du Monde à l'instar des Camerounaises, des Ghanéennes et autres. « Vous voyez actuellement la coupe du monde qui se déroule en France. Nous avons constaté que le football féminin est en train de dormir chez nous, donc il faut promouvoir ce football et aider nos jeunes sœurs à aller de l'avant, c'est pourquoi nous avons pensé aux équipes féminines », a déclaré M. Amouzou.

Du côté des responsables du centre de formation Swallows, cet événement qui s'est tenu juste à la fin des examens scolaires, annonce tout une panoplie d'activités sportives surtout féminine durant les vacances.

Notons que l'association Amitié Germano-togolaise composée de Togolais vivant à Berlin, œuvre à la promotion du football féminin, de la santé et de l'éducation.

Daniel A.

CHRONIQUE de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication
ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Daniel ASSOTE

Imprimerie SDR
Tirage : 2000 ex.

chronique 524.md.pmd 2 26/06/2019, 04:11

La campagne électorale bat son plein sans incident

Jean-Pierre Fabre chassé à Sokodé par les militants du PNP

Mgr Kpodzro en Campagne pour la C14 et contre l'ANC

Le parti UNIR en opération de charme sur toute l'étendue du territoire

Les Togolais s'apprêtent à se rendre aux urnes le dimanche 30 juin pour élire leurs conseillers municipaux. Si le démarrage de la campagne la semaine dernière a été très timide, les partis politiques et les indépendants en lice pour ce scrutin ont appuyé sur l'accélérateur cette semaine pour convaincre les Togolais à voter leur liste. Pour réussir leur opération de charme à l'endroit des Togolais, les candidats ne manquent pas d'ingéniosité pour convaincre leur électeur à porter leur choix sur leur liste.

Mme Yawa Kouigan de UNIR en opération de charme dans Ogou 1

Caravane de l'ANC

Des ''porte-à-porte'', des caravanes, des matchs de football, des cultes de bénédiction et des meetings sont organisés. Tout est mis en œuvre pour séduire les populations. Si dans les états majors de certains partis notamment le parti UNIR et les partis centristes qui ont participé au scrutin législatif du 20 décembre dernier, la mobilisation est au rendez-vous, l'opposition radicale en l'occurrence la C14, l'ANC, la coalition rénovée, Togo Autrement ont du mal à mobiliser leurs militants et pour cause. Leurs militants ne comprennent pas pourquoi ces partis participent aux élections locales. En effet les partis de l'opposition avaient appelé leurs militants à boycotter les élections législatives du 20 décembre en leur faisant croire que ce scrutin n'était pas crédible ni transparent malgré les huit sièges obtenus à la CENI et la présence de 23 experts électoraux de la CEDEAO. Or pour les prochaines élections locales, l'opposition n'a que deux représentants à la CENI et aucun expert de la CEDEAO n'est présent pour suivre l'organisation comme ce fut le cas des législatives du 20 décembre. Les leaders de l'opposition, incapables d'apporter des éclairages à leurs militants, peinent à les galvaniser autour de ce scrutin. Il apparait clairement que l'opposition est victime de ses propres turpitudes. Nombreux sont les militants de l'opposition qui pensent qu'en allant à ce scrutin, ils font le jeu du pouvoir comme leur avaient fait croire leurs responsables.

Mgr Kpodzro militant de la C14 ?

Telle est la question que se posent des Togolais qui ne comprennent pas pourquoi ce prélat à la retraite ne se met pas au dessus de la mêlée. Mgr Philippe Fanoko Kpodzro qui a été archevêque de Lomé, puis président de la conférence nationale souveraine aurait pu garder sa posture d'homme de Dieu, à l'écoute de toutes les tendances politiques. Mais malheureusement il prend faits et causes pour l'opposition radicale et actuellement il a choisi la C14 dont il ne se prive pas d'apporter son soutien ferme pour le triomphe de ses idéaux. Ainsi, il a organisé une messe d'action de grâce à l'église d'Adidogomé hier mercredi pour bénir les militants de la C14 afin qu'ils gagnent de nombreuses mairies. Ainsi donc le prélat n'a pas trouvé bon de bénir le peuple Togolais pour que ce scrutin se déroule dans la paix mais prie pour que la liste de la C14 gagne. Fait-il œuvre utile ? En tout cas, à l'ANC, les cadres de ce parti disent qu'ils se moquent de la bénédiction de Mgr Kpodzro pour se contenter de celle de Dieu.

Le parti UNIR présent dans tous les coins du pays

Le parti UNIR s'est déployé pour occuper tous les coins et recoins du pays pour s'adjuger une victoire sur ses adversaires de l'opposition. Si lors du scrutin du 20 décembre le boycott de la C14 lui avait ouvert un boulevard sur le terrain, la participation de l'opposition à ce scrutin change la donne. Les cadres du parti sont actuellement sur le terrain pour appuyer les différentes listes en course. A Lomé et à l'intérieur du pays des caravanes, des matchs de football, des meetings et surtout des « porte à porte » sont en branle pour convaincre les populations. Ce qui est évident c'est que la bataille sur le terrain est rude et que le parti UNIR se dit confiant de sa victoire à en croire certains cadres que nous avons approchés.

Jean-Pierre Fabre chassé à Sokodé par les militants du PNP

Depuis le démarrage de la campagne pour les élections locales, tout se déroule bien. Toutefois, le parti de Jean-Pierre Fabre a été hué et chassé à Sokodé. En effet la guéguerre entre les deux poids lourds de l'ancienne C14 refait surface. En effet le président de l'ANC et son ancien allié de la coalition se détestent et sont prêts à en découdre. Depuis l'éclatement de l'ancienne coalition de l'opposition, les deux partis ne se font pas de cadeaux sur les réseaux sociaux et les médias. Le président du PNP Tikpi Atchadam en exil volontaire au Ghana accuse Jean-Pierre Fabre d'avoir saboté la lutte en prenant de l'argent auprès du pouvoir. Jean-Pierre dément ces accusations du PNP avant de reconnaitre finalement que la coalition a reçu 30 millions pour financer ses activités. Outre cette affaire de 30 millions, l'ANC croyait engranger les voix des militants du PNP pour gagner plusieurs mairies mais le parti de Tikpi Atchadam ne veut pas laisser ses militants tomber aux mains de l'ANC. En se rendant à Sokodé, Jean-Pierre Fabre pensait qu'il serait reçu en fanfare comme par le passé mais malheureusement le PNP lui a réservé un accueil dégradant accompagné des hués « Jean-Pierre Fabre, nous ne voulons pas de toi ici à Sokodé ! », scandait un militant du PNP. En tout cas l'on peut dire sans se tromper qu'entre l'ANC et le PNP la guerre ne fait que commencer

Visiblement la campagne électorale se déroule tant bien que mal dans la paix et sans incident majeur. Dans un communiqué rendu public par la Force Sécurité Election 2019 (FOSE), aucun incident n'a été signalé après avoir encadré 151 meetings et 17 caravanes sur tout le territoire national. A 24 heures de la fin de la campagne, l'on peut dire que ce scrutin se déroulera dans la paix et qu'aucune goutte de sang ne sera versé. Les Togolais choisiront en toute transparence leurs conseillers municipaux le dimanche 30 juin et amorcer une politique de décentralisation intégrale. Coup de chapeau à la CENI qui fait un travail remarquable pour rendre ce scrutin très transparent et équitable.

Aliziou Domnique

Suspension de la grève initiée par le Synbank :

Les syndicalistes félicitent le gouvernement pour sa médiation

Le gouvernement togolais a au cours du conseil des ministres tenu le mardi 25 juin 2019 sous la présidence du président de la république M. Faure Gnassingbé planché sur la situation litigieuse entre le Syndicat des employés et cadres des banques et établissements financiers et des assureurs du Togo (Synbank) et la NSIA (Nouvelle Société Interafricaine d'Assurance). Suite aux résolutions prises lors de cette rencontre par l'exécutif, les syndicalistes affirment avoir obtenu satisfaction sur 80% de leurs revendications.

Joséphine Patassé, SG du SYNBANK

Le conflit concerne une société en particulier, l'assureur NSIA accusé par le syndicat d'avoir recruté des dirigeants sans permis de travail et d'avoir licencié 'abusivement' 9 employés. C'est cette raison qui a poussé le Synbank à lancer une grève sèche de 72 heures à compter du lundi 25 juin dernier. Ceci pour réclamer la réintégration des 9 employés de la NSIA Assurances licenciés abusivement, et le départ des deux directeurs généraux de ces institutions**.** Face à ce bras de fer qui risque de plomber l'économie et plonger la population togolaise dans la misère, le chef de l'Etat, soucieux du bien être de ces concitoyens, à pris son bâton de pèlerin pour jouer à la médiation entre les deux protagonistes.

C'est ainsi que le conseil des ministres a invité les deux parties à privilégier le dialogue, à faire preuve de retenue afin de parvenir à une solution négociée qui préserve les intérêts des parties. Le gouvernement a donc invité les syndicalistes à lever le mot d'ordre de grève lancé par le SYNBANK pour protester contre le licenciement de ses membres, décidé par la direction de la banque, dans le cadre du plan de restructuration annoncé par le groupe , indique le communiqué sanctionnant le conseil des ministres. Le document souligne également que les ministres Sani Yaya et Gilbert Bawara, de l'Economie et de la Fonction publique, ont présenté un compte rendu individuel de leur rencontre avec les protagonistes. « Les membres du gouvernement ont entamé avec les parties prenantes, des discussions afin de créer les conditions d'un dialogue fructueux », lit-on dans le document. Au final, A l'issue d'une réunion tenue expressément mardi soir après le conseil des ministres, avec Sani Yaya, le ministre de l'Economie et des Finances, les responsables du principal syndicat des banques (SYNBANK) ont décidé de reprendre le travail le mercredi. Les syndicalistes affirment avoir obtenu satisfaction sur 80% de leurs revendications. Ils ont remercié le ministre Sani Yaya et son collègue de la Fonction publique, Gilbert Bawara, pour avoir permis la résolution rapide et définitive de ce conflit de travail.

Daniel A.

chronique 524.md.pmd 3 26/06/2019, 04:11

Le Directeur de la Police nationale le Lieutenant-Colonel Yaovi Okpaoul part en guerre contre la fraude au sein des corps habillés :

Le Commandant de la Brigade motorisée pris la main dans le sac

S'il est un mal à guérir pour donner plus de souffle à l'économie togolaise, c'est sans nul doute celui de la corruption. Souvent accusées de complices ou d'indifférence dans les dossiers de fraudes et de corruption dans la gestion des biens publics, les autorités administratives et militaires commencent depuis un certain temps par mettre à nu les vrais fossoyeurs de l'économie du pays. Le nouveau directeur de la police nationale le Lieutenant -Colonel Yaovi Okpaoul, à peine nommé s'attaque à ce problème au sein de sa corporation.

Lt-Col Yaovi Okpaoul, DG de la Police Nationale

Au moment où le gouvernement s'active via la HAPLUCIA (Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Inflations Assimilées) à s'attaquer à ce cancer du développement du pays, la direction de la police nationale aussi met les bouchées doubles pour assainir son secteur. Ceci témoigne de la détermination des gouvernants à poursuivre tous ceux qui se livrent à la fraude et au détournement des deniers publics. Le commissaire de Police Vincent Aklesso Abalo et ses complices, les officiers Ouro et Djassim, tous de la brigade motorisée, sont mis aux arrêts depuis le lundi 17 juin dernier.

Selon les informations rapportées par notre confrère Gapola.net, ils sont accusés de délivrer de faux reçus aux chauffeurs de véhicule en infraction lors des rafles. Le pot-aux-roses a été découvert par le nouveau Directeur de la Police nationale, le Lieutenant- Colonel de Gendarmerie, Yaovi Okpaoul qui a démantelé le réseau des faussaires au sein de cette brigade. A en croire les informations, le Commissaire de Police, Vincent Aklesso Abalo, Commandant de la Brigade motorisée, s'est arrangé avec un imprimeur qui lui a produit un faux carnet de contravention, lui permettant de délivrer des faux reçus aux propriétaires d'engins en infraction. Les fonds perçus à travers ces contraventions ne rentrent jamais dans la caisse du Trésor public. Le Commissaire Abalo et ses officiers complices se les partagent chaque vendredi, selon les sources.

L'erreur (c'est selon) commise par le Commandant de Brigade est qu'il n'associe pas au partage du butin les éléments qu'il envoie faire le travail sur le terrain. Ces derniers, exaspérés par cette injustice, ont décidé de ne plus la fermer. Ils ont ouvert la boîte à pandore dont l'odeur est arrivée à leur supérieur, le Directeur de la Police nationale. Le Lieutenant- Colonel Yaovi Okpaoul, ayant eu écho de l'affaire (puisqu'entre-temps la Présidence de la République avait été saisie), a fait une descente surprise dans le bureau du Commissaire Vincent Aklesso. Là, la découverte a été saisissante. Les faux carnets de contravention ont été trouvés. Sur le champ, le Commissaire Aklesso a été embarqué à la Brigade de Recherches et d'Intervention (BRI). Aux dernières nouvelles il serait par la suite déféré à la Prison Civile de Lomé. Quant à ses complices, ils sont en tôle, de même que l'imprimeur qui a fait les faux carnets.

Daniel A.

1er forum Togo-UE : un partenariat gagnant-gagnant

Le Togo sur les rails du développement

Le premier forum économique Togo-Union Européenne des 13 et 14 juin 2019 constitue à n'en plus douter, un tournant décisif dans la politique de développement du gouvernement togolais. Au total 141 projets bancables ont été retenus pour 852 milliards de F.CFA (1,3 milliard d'euros), pendant les deux jours de travaux tenus à Lomé.

Les deux jours d'intenses travaux, ont porté sur le Plan National de Développement (PND/2018/2022) et ont regroupé 1.200 personnes dont des investisseurs européens ayant planché sur ce projet ambitieux porté par le gouvernement togolais. Entre autres, Jyrki Katainen (vice-président de la Commission en charge de l'Emploi, de la Croissance, l'Investissement et la Compétitivité), ainsi que plusieurs hommes d'affaires africains dont Aliko Dangote (PDG du Groupe Dangote). Il a été marqué par l'engagement de l'Union européenne à accompagner les investisseurs par la stimulation des investissements et le commerce pour une croissance mais aussi la création des emplois durables, le lancement de la Chambre de Commerce européenne au Togo et la signature d'un mémorandum d'accord entre la Chambre de Commerce et d'industrie du Togo et la Chambre de Commerce et d'industrie de l'Union européenne.

Selon la présidente du comité d'organisation du forum, ministre conseiller à la Présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson, « *Ce forum ne doit pas être un forum pour un forum. Ce n'est rien d'autre qu'une victoire d'étape. Le soutien de l'Etat à la chambre du commerce du Togo est indispensable afin que les 141 projets bancables qui ont été retenus et soumis aux investisseurs, aient un bon suivi pour concrétiser les partenariats* ».

Une consultation avec la partie européenne est prévue « très bientôt » pour plancher sur les premières conclusions de ce forum avec pour objectif de déboucher sur un plan d'accompagnement sur la période 2021-2025.

Pour le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, Germain Meba à qui l'importance de la rencontre n'échappe pas,« *Ce forum témoigne l'engagement du Chef de l'Etat à accompagner le secteur privé à émerger* ». Il estime que l'implication du secteur privé dans le processus de développement économique est une motivation pour aller de l'avant, vu que c'est un changement de paradigme pour permettre la création d'emplois dans le pays. La vision de Faure Gnassingbé, selon son homologue de la Tunisie et président de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones, Mounir Mouakhar, « *est très claire avec des enjeux du 21ème siècle avec l'implication du secteur privé, l'implication des jeunes et de la femme* ».

Au regard, des premières retombées de ce forum au demeurant, très encourageantes et de la mobilisation des investisseurs et autres opérateurs économiques européens autour des idées phares du plan national de développement, aucun doute n'est permis, le développement des partenariats public- privé privilégiés et des relations d'affaires entre le secteur privé togolais et des investisseurs européens, est en bonne voie.

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé assistant aux travaux

Ricardo

FAIT DIVERS

ULTIME CHÂTIMENT

Un charlatan a frôlé la mort le mois dernier. Il a été sauvé in extremis par des jeunes qui passaient par hasard sur les lieux.

De quoi s'agit-il exactement ? En mai dernier, le sieur Taki, 57 ans, charlatan de son état, devrait délivrer d'un mauvais sort, son client Yao, 21ans, apprenti maçon.

Souffrant des maux d'yeux, Yao était allé, accompagné de ses parents, consulter le soi-disant voyant. Celui-ci devait interroger ses divinités pour connaître la cause de cette pathologie.

A l'issue de la consultation, le charlatan conclut à un acte de sorcellerie. Il intima alors l'ordre au malade d'avouer les forfaits pour lesquels le fétiche le puissent.

Face au refus de Yao d'avouer ce qu'il n'a pas fait, le charlatan véreux poursuivit son harcèlement jusqu'à promettre la mort à son client. Une mort qui allait frapper après trois jours. Malgré les supplications des parents, le charlatan et le malade campèrent chacun sur sa position. Les trois jours prescrits par le charlatan sont passés sans que rien ne se produisit. C'est alors que Yao, désormais fortifié, planifia des représailles contre son « tortionnaire». Il se cacha dans le creux d'un arbre dans l'emprise du chemin qui menait au champ du sieur Taki. Muni d'un gros et flexible bâton, il infligea au charlatan des sévices corporels qui ont failli lui coûter la vie.

Fort heureusement, l'homme fut sauvé de justesse par des jeunes qui étaient de passage. Ce dernier, le conduisirent au centre de soins. Mais il semblerait que le bourreau menace toujours de récidiver. Excès de colère, n'est-ce pas ?

B. TALOM

Gestion des marchés publics au Togo :

Une approche plus pragmatique pour éradiquer les des pratiques et comportements indélicats

En conseil des ministres le mardi 25 juin 2019, un décret portant réglementation de la maîtrise d'ouvrage public déléguée et de la maîtrise d'œuvre en République togolaise a été pris. Il porte sur une loi devant à l'avenir offrir à l'Etat togolais, les moyens de mieux encadrer la conduite et le pilotage des grands projets. Cette mesure qui intervient aux lendemains de la première édition du forum Togo-UE tenu à Lomé témoigne de la détermination des autorités à assurer le développement du pays dans tous les domaines.

Le marché préfectoral de Elavagnon inauguré par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé la semaine passée

Dans le communiqué ayant sanctionné le conseil, il est indiqué : « La maîtrise d'ouvrage public déléguée, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre constituent une partie non négligeable de la commande publique dont les contours juridiques ne sont pas souvent maîtrisés par les acteurs. Pour réglementer cette partie de la commande publique, insuffisamment prise en compte par l'arsenal juridique des États membres, le conseil des ministres de l'UEMOA a adopté le 28 juin 2014 la Directive n°02/2014/CM/UEMOA ».

Cette directive vise à doter les États membres d'un dispositif juridique de référence pour la conduite et le pilotage des grands projets ou travaux complexes pour lesquels les autorités contractantes ne disposent pas de compétences en interne, souligne le communiqué.

Ce dernier précise que le décret gouvernemental constitue le véhicule normatif qui permet de transposer les dispositions de cette directive dans l'ordonnancement juridique interne de notre pays, le Togo. « Il donne les moyens à l'État de mieux encadrer la conduite et le pilotage des grands projets et travaux complexes et permet également d'améliorer la capacité d'absorption des crédits des autorités contractantes ainsi qu'une célérité des processus d'acquisition ».

Le gouvernement qui n'entend pas faire les choses à moitié, a adopté un autre décret portant code d'éthique et de déontologie dans la commande publique compatible avec la dynamique en cours dans l'espace monétaire.

En effet, l'engagement des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) à renforcer leur système de gestion des marchés publics s'est traduit dans chaque État membre par la transposition de la directive n°05/2005/CM/UEMOA du 9 décembre 2005 portant contrôle et régulation des marchés publics et délégations de service public dans l'UEMOA.

Cette transposition au Togo, selon le communiqué du conseil des ministres s'est matérialisée par l'adoption de la loi n°2009-013 du 30 juin 2009 relative aux marchés publics et délégations de service public et de l'ensemble de ses textes d'application.

Et le gouvernement de préciser que l'application de ces textes a révélé la nécessité de mettre en place un cadre juridique complémentaire pour lutter contre les pratiques et comportements indélicats observés dans la gestion des marchés publics : « C'est dans cette optique que le conseil des ministres de l'UEMOA a adopté, le 28 septembre 2013, la directive n° 04/2012/CM/UEMOA relative à l'éthique et à la déontologie dans les marchés publics et délégations de service public. Le présent décret transpose cette directive dans l'ordonnancement juridique interne de notre pays ».

Ces deux mesures qui constituent, à n'en plus douter, une approche beaucoup plus pragmatique dans la gestion des marchés publics et délégations de services publics pour le bien de nos populations, doivent sans tarder être opérationnelles pour permettre à l'Etat togolais de nettoyer les écuries.

Ricardo

La couverture maladie universelle va s'étendre progressivement à toute la population

Depuis quelques années déjà, l'assurance – maladie est en vigueur au Togo.Initialement instaurée au bénéfice des agents du secteur public, la mesure a été étendue à une frange du secteur privée avant de prendre en compte, il y a quelques mois, le monde des artisans. Mais toujours attaché à l'épanouissement social de ses populations, le gouvernement entend élargir la mesure à toute la population togolaise de façon progressive. Ce sujet important a fait l'objet d'une communication lors du conseil des ministres du mardi 25 juin dernier présentée par le ministre de la Santé et de l'hygiène publique.

Prof Moustapha Mijiyawa, ministre de la Santé

Dans sa communication, le ministre Moustapha Mijiyawa a évoqué l'engagement du Togo sur la voie de l'émergence, à travers le Plan National de Développement (PND) 2018-2022 dont l'axe 3 porte sur la consolidation du développement social et le renforcement des mécanismes d'inclusion.

Cet axe, a-t-il rappelé, préconise l'extension de la couverture sociale maladie à tous les ménages togolais. *« En effet, en dépit des efforts du gouvernement à travers les différents mécanismes contributifs d'assurance maladie et mesure d'aide, la majorité de la population togolaise est confrontée aux paiements directs de leurs dépenses de santé* », a affirmé Mijiyawa.

Expliquant le faible taux de couverture et l'efficacité limitée de notre système de couverture sociale en santé, le ministre a indiqué qu'ils sont dus principalement à sa fragmentation et aux limites de la loi mettant en place le régime d'assurance maladie obligatoire. D'où la nécessité de réformer ce système en procédant à la relecture de cette loi. Cette révision, d'après l'orateur, permettra de mieux articuler l'ensemble des mécanismes existants et d'étendre la couverture à toute la population.

Pour ce qui est de la mise en place de ce système, selon le ministre, elle sera réalisée de façon progressive en tenant compte des paramètres techniques déterminant son efficacité et sa viabilité financière. Il comprend un régime d'assurance maladie obligatoire de base et un régime d'assistance maladie médicale. La réforme sera conduite de paire avec le renforcement du système dans le but de rendre disponibles des services de santé de qualité. Le sujet est d'autant plus préoccupant que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) l'a placé au cœur de la commémoration de la Journée internationale de la santé, à travers le thème assez évocateur : ***« couverture santé universelle (CSU)*** : ***pour tous, partout et tout le temps*** ». Au cours d'une conférence-débat organisée à cet effet par la Représentation nationale de cette organisation au Togo, il est apparu qu'en Afrique, la récurrence des évènements de santé publique majeurs de plus de 100 en 2018, signifie qu'il ne peut y avoir de sécurité sanitaire sans couverture santé universelle, ni de couverture santé universelle sans sécurité sanitaire. C'est pourquoi, le Directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Gbhreyesus estime que la sécurité sanitaire mondiale et la couverture santé universelle sont les deux côtés d'une même médaille.

« Un monde plus sûr profite à tous, et la couverture santé universelle profite à tous », a déclaré à l'occasion Binta Tidiane Fatoumata Diallo, Représentante résidente de l'OMS au Togo.

Pour Sossinou Awoussi, le Secrétaire général du ministère de la Santé et de l'hygiène publique, la notion de couverture sanitaire universelle a toujours figuré dans l'agenda du gouvernement togolais. « C'est un concept sur lequel le gouvernement nous a instruit de travailler réellement pour que d'ici 2030, le Togo puisse atteindre un niveau significatif de couverture santé universelle en terme de développement des ressources humaines dans l'amélioration de la qualité des soins, en terme de la bonne gestion des finances, de la gouvernance, de recherche en santé , de recherche opérationnelle et nous travaillons dans ce sens-là pour atteindre ces objectifs ».

Aujourd'hui que le sujet a fait l'objet d'une communication au cours d'un conseil de ministres présidé personnellement par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, nul doute que nous nous approchons inexorablement vers sa phase opérationnelle. Il n'est donc pas loin au Togo, le jour où, tous les individus, quels que soient leur statut social et leur lieu de résidence, auront accès tout le temps aux services de santé essentiels et de qualité dont ils auront besoin, sans que cela n'entraîne pour eux, les difficultés financières tant redoutées, surtout au sein de la couche la plus démunie.

Ricardo

chronique 524.md.pmd 5 26/06/2019, 04:11

PASSEZ AU
TRÈS HAUT DÉBIT!

la fibre chez vous
Le Très Haut Débit Fixe
jusqu'à 100 Mbps

	VITESSE DE CONNEXION	FORFAIT*	VALIDITITÉ
INTERNET HAUT DÉBIT (ADSL)	jusqu'à 2 Mbps	12 500 F	30 jours
	jusqu'à 20 Mbps	20 000 F	
INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT (FTTH-FIBRE OPTIQUE)	jusqu'à 25 Mbps	25 000 F	
	jusqu'à 50 Mbps	30 000 F	
	jusqu'à 100 Mbps	49 000 F	
FRAIS D'ACCÈS (Construction de ligne et activation)	25 000 F avec mise à disposition du modem routeur d'accès Internet		

La Fibre Optique Togocom est déjà disponible ici :

- Baguida (Monument-Avépozo)
- Agoè Réserve
- Cité de Baguida (ancienne cité)
- Cité BOAD à Baguida
- Zone Pure Plage et Marcelo Beach
- Rond-point Port
- Ablogamé
- Rue de l'OCAM
- Boulevard Circulaire
- Assivito
- Kodjoviakopé
- Nyékonakpoé
- Tokoin SOTED
- Forever
- Nukafu
- Cité OUA
- Cité Millenium
- Résidence du Bénin
- Adawlato
- Hédzranawoé
- Kégué
- Sito Aéroport
- Pharmacie des Étoiles
- Adoboukomé
- Ancien CCF
- PNUD
- Tokoin Trésor
- Bvd GTA - Atikoumé
- Bvd Atikoumé - Totsi
- Bvd Totsi - Limousine
- Djidjolé
- GTA
- Supermarché Concorde
- Adidoadin
- Limousine
- Totsi
- Klikamé
- Agbalépédo
- Lomégan
- GTA
- Supermarché Concorde
- Djidjolé
- Avédji
- Cacavéli
- Anomé
- BKS 1
- Houmbi
- Bvd du 30 Août
- Avénou
- Avé Maria
- Boukarou
- Adidogomé
- Démakpoè
- Fiovi
- Minamadou
- Atiégou

FORFAIT ADSL jusqu'à 20 Mbps
Le Haut Débit Fixe

☑ INTERNET ULTRA RAPIDE ☑ APPELS ILLIMITÉS ☑ LIBERTÉ TOTALE

Infos & réservations : 112 / 70 43 30 00

(*)Offres disponibles en zones éligibles et soumises à conditions.

Groupe TOGOCOM

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI - TOGO
2019
ELECTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
DANS LA PAIX, ALLONS VOTER
POUR NOTRE COMMUNE !
CAMPAGNE ELECTORALE
DU 14 AU 28 JUIN 2019
TOGOLAIS VIENS, BÂTISSONS LA CITÉ
#ElectionsTg2019

PUBLICITE

PARTI POLITIQUE P.V.F.E.G

PARTI POLITIQUE DES VAILLANTS MILITANTS POUR LE SOUTIEN PERMANENT A NOTRE CHEF DE L'ETAT FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE (Parti Politique P.V.F.E.G.),

Siège National et international sis à Agoè - LOME - TOGO

Tel: 92 80 38 10

Email:partipolitiquepvfeg@gmail.com

NOTRE SLOGAN:

QUE TOUT LE TOGO SOIT FAURE, AIMONS FAURE, SOUTENONS FAURE, ET PRESERVONS PERMANEMMENT FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE CAR IL EST TRES PRECIEUX POUR NOUS.

Avec notre Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur le Président de la République Togolaise FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE, l'éradication systematique du chômage, de la misère, et de la pauvrété, est possible au Togo donc aimons le de tout notre coeur,soutenons le de tout notre coeur, protegeons-le et préservons-le permanament car il est trés précieux pour nous

Votons toujours le parti politique P.V.F.E.G et votons chaque fois FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE durant toutes les échéances éléctorales pour un Togo stable, paisible, émergent et développé

chronique 524.md.pmd
8
26/06/2019, 04:11